

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE)

TERMES DE REFERENCE	
Bureau d'accueil :	BUREAU UNFPA TOGO
Objectif de la consultation :	Recrutement d'un(e) Consultant(e) pour l'évaluation de la stratégie d'implication des hommes dans la SR (Comités d'Hommes et Clubs des Mères).
Portée du travail : <i>(Description des services, activités et produits)</i>	<p><i>Contexte et justification</i></p> <p>Dans le souci d'améliorer l'accès aux soins de santé de reproduction par les femmes et les enfants dans les localités rurales, le Ministère en charge de la Promotion de la Femme et celui en charge de la Santé ont initié depuis 2012, avec l'appui financier et technique de l'UNFPA, la stratégie comités d'hommes et clubs des mères. Cette stratégie est basée sur la paire éducation des hommes en faveur de changement de comportements dans le cadre de la lutte contre les pratiques socio-culturelles et les violences basées sur le genre ayant une incidence néfaste sur la santé des femmes et des enfants</p> <p>Ainsi, de 2012 à 2016, il a été mis en place 87 comités d'hommes qui mènent des activités diverses dans les deux régions de concentration du programme pays (maritime et savanes). Ces activités sont menées en vue de conduire les communautés bénéficiaires à adopter librement de nouveaux comportements de vie sociale, de santé et d'autopromotion socioéconomique et de lutte contre les VBG.</p> <p>Pour capter les premiers effets de la stratégie au niveau des communautés bénéficiaires, en 2017, une réorganisation a été faite à travers la formation des acteurs (ONG de mise en œuvre, Formations sanitaires bénéficiaires, ...) et la mise en place des outils de suivi et de rapportage. Les outils élaborés ont été intégrés dans la plateforme DHIS2 mise en place par UNFPA pour la collecte des données routines de ses partenaires.</p> <p>La stratégie est mise en œuvre dans les districts Avé, Bas-Mono, Golfe, Lacs, Yoto et Zio pour la Maritime et Kpendjal, Oti et Tandjoare dans les Savanes.</p> <p>Selon les rapports de la Croix Rouge Togolaise (CRT) qui est le partenaire qui met en œuvre cette stratégie, en fin juin 2022, 83 comités d'hommes et 108 clubs des mères étaient fonctionnels et leurs activités ont permis de référer 3 254 femmes vers les formations sanitaires pour bénéficier des services de planification familiale, CPN, CPoN, accouchement et VBG au cours du premier semestre de 2022.</p> <p>En 2017, des indicateurs de changement ont été définis pour la stratégie et collectés. Par ailleurs, l'UNFPA a réalisé l'évaluation de son programme actuel en 2022 et il a été recommandé de procéder à une évaluation approfondie de la stratégie « Comité d'Hommes & Club des Mères ». En outre, le Togo bénéficie de l'initiative d'autonomisation des femmes et promotion du dividende (SWEDD¹) et le document projet élaboré à cet effet y a intégré la stratégie « Comité d'Hommes & Club des Mères ».</p> <p>Afin de mesurer les effets de la stratégie dans les communautés bénéficiaires et de disposer d'informations essentielles pour éventuelles réorganisation et dans le souci de fournir des données pour enrichir le prochain document de programme pays, il est envisagé de solliciter les services d'un(e) Consultant(e) pour procéder à une évaluation.</p> <p><i>Objectifs</i></p>

¹ Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend

	<p>L'objectif global de cette évaluation est de fournir une appréciation indépendante de l'initiative d'implication des hommes dans la SR à travers sa conception et sa mise en œuvre.</p> <p>Plus spécifiquement il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprécier la pertinence, l'efficacité, et la durabilité de l'initiative. L'efficacité de l'initiative sera surtout mesurée à travers les données collectées dans les formations sanitaires et les indicateurs de changement ; • Apprécier la synergie entre les différents acteurs et les parties prenantes au niveau central et sur le terrain; • Analyser les systèmes de suivi/évaluation et de communication mis en place ; • Apprécier les stratégies de mobilisation de ressources en faveur de l'initiative. • Faire une analyse SWOT de l'initiative; • Formuler des recommandations opérationnelles. 												
<p>Résultats attendus :</p>	<p>A la fin de la mission, le/la Consultant(e) fournira un rapport, en copie dure et en version électronique, répondant aux objectifs ainsi que le fichier des données apurées.</p>												
<p>Durée et planning des travaux :</p>	<p>La durée de travail du/de la Consultant(e) est de 35 jours ouvrables répartis comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="533 869 1453 1196"> <thead> <tr> <th>Rubriques</th> <th>Durée(en jour)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Préparation de l'évaluation (Protocole, Outils de collecte, formation du personnel de terrain)</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Collecte des données sur le terrain</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Traitement, analyse des données et élaboration de rapport</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Validation et finalisation du rapport</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>35 jours</td> </tr> </tbody> </table>	Rubriques	Durée(en jour)	Préparation de l'évaluation (Protocole, Outils de collecte, formation du personnel de terrain)	8	Collecte des données sur le terrain	10	Traitement, analyse des données et élaboration de rapport	12	Validation et finalisation du rapport	5	Total	35 jours
Rubriques	Durée(en jour)												
Préparation de l'évaluation (Protocole, Outils de collecte, formation du personnel de terrain)	8												
Collecte des données sur le terrain	10												
Traitement, analyse des données et élaboration de rapport	12												
Validation et finalisation du rapport	5												
Total	35 jours												
<p>Indications pour la méthodologie</p>	<p>Le/La Consultant(e) devra proposer une méthodologie basée sur les éléments suivants :</p> <p>Questions d'évaluation : Une série de question d'évaluation est suggérée dans le tableau suivant. Le consultant devra y apporter des améliorations :</p> <table border="1" data-bbox="513 1335 1469 1939"> <thead> <tr> <th>Pertinence</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure l'initiative est-elle adaptée : (i) aux besoins de différentes populations, y compris les besoins de groupes vulnérables et marginalisés (par exemple, les femmes et enfants, etc.) ; (ii) aux stratégies et politiques nationales de développement ; (iii) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA ; et (iv) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD et les ODD ? - Dans quelle mesure l'UNFPA et le partenaire de mise en œuvre ont-ils pu réadapter l'initiative face aux changements en matière de besoins et priorités nationaux, y compris ceux des groupes vulnérables ou marginalisés, ou aux variations causées par les crises ou les changements politiques majeurs ? - Dans quelle mesure l'UNFPA et le partenaire de mise en œuvre ont-ils contribué au fonctionnement et à la consolidation des mécanismes de coordination de l'initiative ? </td> </tr> <tr> <th>Efficacité</th> </tr> </tbody> </table>	Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure l'initiative est-elle adaptée : (i) aux besoins de différentes populations, y compris les besoins de groupes vulnérables et marginalisés (par exemple, les femmes et enfants, etc.) ; (ii) aux stratégies et politiques nationales de développement ; (iii) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA ; et (iv) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD et les ODD ? - Dans quelle mesure l'UNFPA et le partenaire de mise en œuvre ont-ils pu réadapter l'initiative face aux changements en matière de besoins et priorités nationaux, y compris ceux des groupes vulnérables ou marginalisés, ou aux variations causées par les crises ou les changements politiques majeurs ? - Dans quelle mesure l'UNFPA et le partenaire de mise en œuvre ont-ils contribué au fonctionnement et à la consolidation des mécanismes de coordination de l'initiative ? 	Efficacité									
Pertinence													
<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure l'initiative est-elle adaptée : (i) aux besoins de différentes populations, y compris les besoins de groupes vulnérables et marginalisés (par exemple, les femmes et enfants, etc.) ; (ii) aux stratégies et politiques nationales de développement ; (iii) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA ; et (iv) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD et les ODD ? - Dans quelle mesure l'UNFPA et le partenaire de mise en œuvre ont-ils pu réadapter l'initiative face aux changements en matière de besoins et priorités nationaux, y compris ceux des groupes vulnérables ou marginalisés, ou aux variations causées par les crises ou les changements politiques majeurs ? - Dans quelle mesure l'UNFPA et le partenaire de mise en œuvre ont-ils contribué au fonctionnement et à la consolidation des mécanismes de coordination de l'initiative ? 													
Efficacité													

- Dans quelle mesure les actions soutenues ont-elles fourni des produits (outputs) et contribué à la réalisation des résultats (outcomes) de l'initiative en particulier : (i) accès et utilisation accrues des services intégrés de santé sexuelle et reproductive ?
- Quels sont les résultats programmatiques obtenus à la suite de la mise en œuvre des activités sur le terrain durant les quatre dernières années?
- Quel est le niveau d'atteinte des cibles des indicateurs sur les quatre dernières années ?
- Dans quelle mesure l'UNFPA et le partenaire de mise en œuvre ont-ils réussi à intégrer les droits humains et les perspectives de l'égalité de genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays ?

Durabilité

- Dans quelle mesure l'UNFPA et le partenaire de mise en œuvre ont-ils pu soutenir les interventions et les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans le développement de leurs capacités et l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité des effets ?
- Quelles sont les conditions de durabilité qui ont été ou non créées lors de la conception et par les activités de l'intervention pour assurer sa durabilité ?
- Une stratégie de sortie appropriée a-t-elle été développée, ce qui garantirait la poursuite des effets positifs, y compris, mais sans s'y limiter, les considérations financières et de capacité ?
- Dans quelle mesure cette initiative pourra-t-elle être répliquée dans d'autres localités ?

Suivi/Evaluation, Communication et Mobilisation de ressources

- Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de Suivi-Évaluation de l'initiative a-t-il permis la collecte effective, la circulation et le rapportage des données, favorisant le suivi de l'atteinte des résultats, la prise de décision et la redevabilité?
- Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de Communication a-t-il permis la diffusion des actions de l'initiative auprès des bénéficiaires, des autres parties prenantes et d'assurer la visibilité de ses interventions aussi bien en interne qu'en externe ?
- Quelles sont les stratégies de mobilisation de ressources en faveur de l'initiative ? Quels ont été les résultats de ces approches ?

Zone de l'évaluation : La zone est constituée des districts bénéficiaires de l'initiative.

Cibles de l'évaluation : Les cibles de l'évaluation sont : les acteurs du niveau central (les ministères impliqués, la CRT, l'UNFPA), les districts sanitaires, les formations sanitaires, les membres des comités d'hommes et des clubs des mères, les populations bénéficiaires des actions des comités d'hommes et des clubs des mères,

Echantillonnage : Le/La Consultant(e) devra proposer un échantillonnage représentatif permettant d'apprécier le niveau des indicateurs.

Méthodes de collectes : Trois approches devront être utilisées par le Consultant : Revue documentaire, Technique qualitative et Technique quantitative.

Outils de collecte : Le/La Consultant(e) proposera dans son offre les différents outils de collecte.

Avant la formation des agents de collecte, une séance de validation du protocole ainsi que des outils de collecte sera faite avec la participation des différents acteurs.

Lieu où les services seront délivrés :	Le consultant travaillera à distance et en présentielle.
Date de soumission et forme à rendre (copie électronique, copie dure) :	Le/la consultant (e) soumettra un rapport en fin de mission.
Suivi et contrôle de la progression du travail y compris la forme et la périodicité du rapportage ainsi que des dates limites :	Le suivi des progrès sera fait à travers les échanges réguliers, les outils produits et un rapport final sera soumis à la fin de la consultation.
Supervision :	Le consultant travaillera sous la supervision technique directe du Chargé de Programme Planification Stratégique et Suivi/Evaluation.
Voyage prévu :	Le consultant pourra être amené à voyager dans le cadre de sa mission. Chaque voyage sera entièrement pris en charge par UNFPA. Les éventuels frais liés à la collecte des données et nécessitant des agents de collecte seront pris en charge par UNFPA.
Expertises et qualifications requises incluant les compétences linguistiques :	<p><u>Profil du candidat</u> Le/la consultant (e) répondra au profil suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir au moins un niveau BAC+5 en Sociologie / Anthropologie Planification / Suivi et Evaluation / Démographie / Economie, Statistique. ✓ Avoir au moins cinq ans d'expérience dans la réalisation des études/évaluation dans les domaines du genre et de la santé reproductive ✓ Avoir conduit au moins deux ou trois évaluations de programmes ou de projets ✓ Avoir une bonne capacité d'analyse qualitative et quantitative ✓ Avoir une bonne capacité rédactionnelle <p><u>Les candidatures féminines sont fortement encouragées.</u></p> <p>Adhésion aux valeurs de l'Organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve d'intégrité en adoptant les valeurs des Nations Unies et les normes d'éthiques ; - Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques de l'UNFPA <p>Aptitudes personnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'innovation - Bon esprit d'équipe - Sens de responsabilité - Souci de recevabilité (respect du délai) - Assumer toutes ses responsabilités et honorer ses engagements - Respect des normes techniques et qualité professionnelles - Être immédiatement disponible.
Autres informations importantes ou informations spéciales :	Le grade prévu pour ce recrutement sur la grille des Nations Unies est l'équivalent de NOC
Comment postuler ?	<p>Soumettre son dossier à togo.office@unfpa.org envoyant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une lettre de candidature adressée à Madame la Représentante de UNFPA/Togo ; ✓ Une copie mise à jour de votre curriculum vitae (CV) ; ✓ Les attestations de bonne fin d'exécution sur des missions similaires ; ✓ Un protocole de recherche de 5 pages au maximum ainsi que les outils de collecte ✓ Les diplômes académiques. <p>L'objet du mail devra être : « Evaluation CH&CM-UNFPA Togo »</p>